

RESTAURANT DANS LE « LE JARDIN DES PLANTES »

1990-1991 : Recueil de 3500 signatures contre le projet, en coordination avec l'association « Front de mer », et la pétition a continué à tourner pour en obtenir plus de 10 000 ...

1992-1993 : Recours au Tribunal Administratif de Nantes, conjointement avec deux autres associations, par voie d'avocat.

1994 : Procès en Cour d'Appel. 1995 : Permis de construire annulé par notification de la Cour Administrative d'Appel de Nantes.

Lettre de l'avocat, demandant l'application pénale du jugement rendu, adressée au Procureur de la République qui entend l'association dans sa requête.

1996 : Toujours en attente de la décision du Procureur de la République de Saint-Nazaire !

1997 : Nouveau recours au Tribunal Administratif contre la décision implicite de rejet sur la demande de démolition du restaurant.

1999 : Le Procureur de la République décide le classement de notre plainte pour le motif : PAS D'INFRACTION ! ...

2001 : Audience publique au Tribunal Administratif de Nantes pour demander l'exécution de la décision de la Cour d'Appel ayant prononcé l'annulation du PDC, et conclusions du Commissaire du Gouvernement : « l'EURO SYMBOLIQUE » ...

2002 : Appel du jugement déposé avant l'expiration des deux mois.

2004 : Requête rejetée par l'arrêt rendu par la Cour Administrative d'Appel de Nantes, et décision de la SPCNE à ne pas poursuivre la procédure en Conseil d'Etat, faute de trésorerie.

2005 : Recueil « Historique des Recours du Restaurant dans le Jardin des Plantes à Saint-Nazaire » établi par SPCNE, adressé à Gilles de GALARD de BEARN à Paris, un des descendants du Prince de BEARN, qui nous remercie manuscritement.



UN RESTAURANT DANS LE JARDIN DES PLANTES JUILLET 1993



Don du Duc de Béarn à la Ville de Saint-Nazaire, cet espace remarquable du Jardin des Plantes, arboré et fleuri, est le deuxième de France avec La Rochelle, qui s'ouvre directement, sans écran, sur l'Espace Maritime.

UN RESTAURANT DANS LE JARDIN DES PLANTES

JUILLET 1993

Documents
archives SPCNE



Ici, une vingtaine d'arbres et arbustes
seront arrachés pour construire
"le Restaurant".



Les travaux d'arrachage des arbres et de récupération de la terre végétale sont en cours.

Pl. 3

UN RESTAURANT DANS LE JARDIN DES PLANTES

JUILLET 1993

Documents
archives SPCNE



Ici, une vingtaine d'arbres et arbustes
seront arrachés pour construire
"le Restaurant".



Les travaux d'arrachage des arbres et de récupération de la terre végétale sont en cours.

Pl. 2

**UN RESTAURANT
DANS LE JARDIN DES PLANTES
JUILLET 1993**

...d'ici, nous ne verrons plus l'Estuaire!

Documents
archives SPCNE

